

LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE ROCHEFORT AU XIX^e SIÈCLE

La Société Philharmonique est l'une des plus anciennes associations de Rochefort puisqu'elle remonte au premier tiers du XIX^e siècle. Or les Archives Municipales et Départementales n'en ont conservé aucune trace. Il en existe une rapide présentation dans *Rochefort, trois siècles en images*¹. Pour le reste, le périodique local, *Les Tablettes*, fournit des informations précieuses². Il s'agit donc ici de dresser un état forcément lacunaire de la question, en espérant que cet article suscitera la manifestation de nouvelles sources documentaires. Pour se faire une idée plus précise de cette association rochefortaise, il faut se référer aux autres sociétés musicales de l'époque, notamment celles de La Rochelle et de Niort, décrites dans deux opuscules datant du siècle dernier³ : le présent article leur doit beaucoup. Faute de sources suffisantes, l'étude s'arrêtera à 1872.

Les sociétés philharmoniques du Centre-Ouest

Les sociétés philharmoniques de notre région naissent sous la Restauration : dès 1815 à La Rochelle, en 1827 à Niort et en 1828 à Rochefort. Ces trois associations figurent parmi les plus anciennes de ce type en France⁴. Parfois elles succèdent à des ensembles dûment constitués, comme à La Rochelle où existait, sous l'Ancien Régime, un corps de musique municipal comprenant violons, hautbois et trompettes; dès 1730 l'Académie de Musique donnait des concerts dans la grande salle de l'actuel hôtel de ville rochelais. Le 30 août 1790 est créée une Société de concerts d'amateurs, véritable ancêtre de la société rochelaise.

Le 15 novembre 1815, trente-huit "amateurs de musique" fondent la Société Philharmonique de La Rochelle. Celle de Niort naît le 2 mars 1827. Dans les deux cas ces sociétés sont réservées, à l'origine, aux seuls exécutants : à Niort, ce sont les "sociétaires payants", les "invités à titre gratuit" et les "artistes rétribués". Très vite (dès 1817 à La Rochelle) sont introduits des membres non exécutants, les "associés auditeurs". Les dames sont assez rapidement admises : à La Rochelle, dès 1821, les "dames associées" s'adonnent à la romance, accompagnées au pianoforte ou à la harpe; les "soirées de dames" y commencent en 1842.

Dès leur fondation, ces sociétés philharmoniques ont un double but, la pratique régulière de la musique orchestrale et l'exercice de la charité. A La Rochelle, le règlement de 1815 stipule que les amateurs de musique doivent "former une société permanente, régulière, dans le but d'entretenir et de perfectionner le goût de la musique, et aussi d'aider et de secourir dans la mesure du possible les artistes musiciens malheureux". En fait peu de concerts seront donnés au bénéfice de musiciens indigents ou en difficulté (à La Rochelle, un concert en 1849 en faveur de la veuve d'un ancien artiste sociétaire, un autre en 1865 pour M. Schelling, pianiste gravement malade). L'action de charité s'étend très vite à tous les pauvres : chaque année, à Niort comme à La Rochelle, deux à cinq concerts seront organisés au bénéfice des indigents de la ville, les sommes recueillies étant réparties par les bureaux de

¹ *Rochefort, trois siècles en images*, tome II, p. 164-166, comité d'histoire locale du Centre d'Animation Lyrique et Culturel de Rochefort. Maury, Imprimeur. 1983.

² *Les Tablettes judiciaires, commerciales et littéraires* (devenues *Les Tablettes des Deux Charentes* en 1852) sont disponibles depuis l'année 1836 aux Archives Municipales, depuis l'année 1832 aux Archives Départementales (La Rochelle).

³ Les citations et les renseignements concernant les sociétés philharmoniques de Niort et de La Rochelle sont principalement tirés des deux ouvrages suivants :

Niort, ses rues, ses places, ses monuments, notes historiques et descriptives, accompagnées d'un nouveau plan de la ville, ouvrage publié par les soins de l'Administration municipale. Niort., L. Clouzot, libraire-éditeur, 22 rue des Halles. 1869.

EDOUARD SIMOUNEAU, *La Société Philharmonique de La Rochelle*, notice historique, La Rochelle, Typ. de A. Siret, place de l'Hôtel de Ville, 3. 1872.

⁴ Renseignement donné par Jeffrey M. Engel, musicologue américain qui prépare une encyclopédie de l'orchestre symphonique français à Paris et en province, de 1828 à nos jours.

bienfaisance et les ministres des différents cultes. A noter que le 13 septembre 1830, la Société Philharmonique de La Rochelle donne un quatrième concert au profit des victimes des "glorieuses journées de 1830".

Avec le Second Empire, on commence à s'inquiéter de l'instruction musicale populaire. En 1861, Jules-Etienne Padeloup crée à Paris les Concerts populaires. S'inspirant de cet exemple de la capitale, la Société Philharmonique de La Rochelle modifie dès 1863 ses statuts, et se donne un nouveau but : instruire le peuple par la vulgarisation de la "grande musique" que le mode de paiement (abonnement et souscription) et la nature du local (théâtres, salons...) réservaient jusque là à une clientèle aisée. Pour limiter les frais, on propose un programme de musique purement instrumentale. Trois tentatives (15 janvier 1864, 23 janvier et 9 juin 1866) se soldent par trois échecs retentissants et des "résultats financiers détestables". On s'aperçoit que seuls les loges et les fauteuils sont réservés, que les milieux populaires font totalement défaut : on conclut au "désintéret de la classe ouvrière pour la musique symphonique". Nos charitables sociétaires étaient loin de s'imaginer, entre autres raisons de cette défection, que les conditions de travail des ouvriers de cette époque interdisaient toute sortie en semaine, le soir, ou que le prix d'entrée, même baissé, restait bien au-dessus des moyens d'une éventuelle clientèle populaire...

Les sociétés philharmoniques fonctionnent de façon associative. En 1815, la société rochelaise compte quatre commissaires, un trésorier et un bibliothécaire-secrétaire, rééligibles chaque année en Assemblée Générale; le titre de président est créé en 1836. Tous les membres paient un droit d'entrée et une cotisation annuelle. Les réunions "pour exécuter de la musique" ont lieu du 1^{er} novembre au 1^{er} mai, tous les mercredis de six heures du soir à huit heures, "à l'extinction des chandelles".

La musique jouée est d'abord instrumentale et chorale. A Niort, à partir de 1827, la Société Philharmonique s'attaque à l'étude sérieuse des symphonies de Mozart, Haydn et Beethoven, à des ouvertures diverses ainsi qu'à des fragments religieux ou dramatiques. La société rochelaise exécute dès 1816 le *Stabat Mater* de Boccherini et, pour la première fois dans la ville, le *Requiem* de Mozart. Les sociétés philharmoniques assurent aussi la partie orchestrale des concerts où se produisent des solistes de renom : à Rochefort, par exemple, les *Tablettes* annoncent "une soirée musicale qui sera donnée le lundi 23 octobre 1837 dans la salle dite le salon, et avec le concours de MM. les membres de la société philharmonique, par M. Auguste Andrade, compositeur professeur de chant et ténor des concerts du conservatoire"⁵.

L'Association musicale de l'Ouest

Les sociétés philharmoniques vont connaître leur véritable essor avec la création, en 1835, de l'Association musicale de l'Ouest, à l'initiative de M. Beaulieu, président de la société niortaise. Chaque année, pendant deux jours, lors d'un "congrès", les sociétés philharmoniques des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Charente, et de la Haute-Vienne vont unir leurs effectifs afin de se donner la possibilité d'exécuter des oeuvres monumentales : l'article 5 du règlement de l'Association précise que la première journée doit être consacrée à une "grande composition du genre grave" (grande symphonie, messe, oratorio...).

Le premier congrès se réunit à Niort les 8 et 9 juin 1835; on y entend la *Messe n° 2* de Haydn, la *Symphonie Héroïque* de Beethoven, ainsi que des fragments de *Joseph* et de *Guillaume Tell*. Suivent les congrès de Poitiers, La Rochelle, Angoulême ... et Niort : les sociétés de ces quatre villes sont les piliers de l'Association et chacune organisera plusieurs fois le congrès annuel. Parfois apparaîtront les noms de Limoges et de Rochefort : les succès y seront aléatoires. Jusqu'en 1872, trente-trois congrès (appelés "festivals" dans les années 1850) se succéderont. Seules des circonstances politiques graves (événements de 1848-49, de 1871-72) ou "l'émotion indescriptible causée dans toute la France par l'Exposition Universelle" en 1867⁶ interrompent cette belle série.

Le bilan musical de ces congrès est de qualité. A côté de compositions aujourd'hui bien oubliées, comme les *Captifs d'Israël* de Delavault (Niort, 1847), ou l'*Eden* de Félicien David (Rochefort, 1853), on joue des oeuvres prestigieuses comme le *Requiem* de Cherubini (La Rochelle, 1845); Beethoven est

⁵ Les *Tablettes* n°84, 20 octobre 1837.

⁶ E. SIMOUNEAU, *op. cit.*, p. 53.

abondamment représenté avec ses symphonies en particulier, mais aussi sa *Messe en ut* (Poitiers, 1865), son oratorio *Le Christ au Mont des Oliviers* (La Rochelle, 1866), sa *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre* (Poitiers, 1865). Les congrès sont aussi l'occasion de premières exécutions en France d'œuvres majeures : Niort se singularise avec la création en France de deux oratorios de Haydn (*La Création du Monde*, 1839; *Les Saisons*, 1854) et de deux oratorios de Haendel (*La Fête d'Alexandre*, 1864; *Acis et Galatée*, 1870). On n'hésite pas à monter des compositions contemporaines : le congrès de La Rochelle en 1841 donne lieu à la création en France d'un oratorio d'un jeune compositeur encore peu connu, le *Paulus* de Mendelssohn (composé en 1836). Pour l'occasion, deux membres de la société rochelaise traduisent en prose, puis adaptent en vers libres le texte allemand ! A Rochefort, on se risque à *L'Enfance du Christ* de Berlioz (1863). Wagner lui-même figure au programme du congrès de 1866 (La Rochelle), avec la *Marche de Tannhauser*; au congrès de 1868 (Limoges), le grand final de *Lohengrin* est remarqué. Incontestablement l'Association a permis aux sociétés philharmoniques de donner leur pleine mesure tout au long de trente années très riches.

La Société Philharmonique de Rochefort

Nous ne savons rien sur la création de la Société Philharmonique en 1828. Sur une affiche de concert de 1883 on peut lire : "Société philharmonique de Rochefort. Fondée en 1828. Session de 1883"⁷. Cette date est confirmée par les anciennes revues musicales⁸. Des archives privées concernant la famille Rivière, de Mauzé⁹, précisent que l'association rochefortaise était en cours de constitution en 1827. Joseph-Julien Rivière, étudiant en médecine et chirurgie, dépense, en novembre 1827, 12 f. pour un "spectacle et 1/2 abonnement Société Philharmonique". Ce même mois est mentionnée une dépense de 7 f. pour un "repas + contrebasse (?) à la Société Philharmonique". Le jeune Rivière pratique le violon; en août 1830, il achète un nouvel instrument qu'il prend soin d'entretenir. En avril de la même année, il se réabonne pour six mois, puis pour trois mois supplémentaires. Il est le seul membre exécutant de l'association originelle, dont le nom nous soit parvenu. L'état de ses dépenses confirme au moins une activité régulière de la Société Philharmonique de Rochefort en 1830.

Entre 1831 et 1849, la Société Philharmonique connaît bien des vicissitudes. En l'absence de documents, il faut se reporter aux *Tablettes* qui, de 1832 à 1836, ne la mentionnent pas. Des artistes de passage à Rochefort donnent quelques concerts auxquels participent parfois "MM. les Artistes et amateurs" rochefortais. On se plaît malgré tout à souligner "la persistance du goût musical à Rochefort"¹⁰. Au début de l'année 1837, à travers une série d'articles dans les *Tablettes*, H. Thèze se lamente : "Qu'est devenue cette Société Philharmonique jadis si brillante, si nombreuse ?" Après plusieurs vibrants appels aux membres dispersés, H. Thèze peut annoncer le 11 avril 1837 : "Samedi dernier, la Société Philharmonique a ouvert sa première séance". La société rochefortaise participe à quatre concerts donnés par des solistes de passage, mais, malgré les encouragements prodigués par H. Thèze, l'orchestre (dirigé par M. Martin) reste faible, peu nourri, manquant cruellement "de violoncelles et de plusieurs instruments capitaux"¹¹. Si bien que dès 1838, la Société Philharmonique cesse toute activité.

Il faut attendre 1850 pour assister à sa renaissance. Le Conseil Municipal appelle à Rochefort "un violoniste habile, Alexandre Hermann, auteur de l'opéra *Lélia*, et capable, par son talent et ses lumières, de donner une impulsion intelligente et durable à l'art musical"¹². Le 21 avril 1850, au Salon¹³, se constitue la Société Philharmonique, avec pour président M. Valette-Deshermans (qui est

⁷ Affiche reproduite dans *Rochefort, trois siècles en images*, op. cit., p 165.

⁸ *La Revue et Gazette de Paris, Musica* et *Le Courrier Musical*, renseignements fournis par Jeffrey M. Engel.

⁹ Documents sur la famille Rivière, de Mauzé, par Michel Airaud et Jacques Duguet, *Roccafartis*, 3^e série, tome II, n°12, septembre 1992, p. 163.

¹⁰ *Tablettes* n°26, 18 juin 1835.

¹¹ *Tablettes* n°85, 24 octobre 1837.

¹² *Tablettes* n°23, 23 mars 1850.

¹³ Le "Salon" servait de salle de concert : c'est actuellement le musée d'Art et d'Histoire de Rochefort.

aussi le président de la Société d'Agriculture), quatre commissaires (P. Favre, E. Roy-Bry, A. Dupré, L. Clément), un secrétaire (Alexis Follet) et un trésorier (J. Bouffard). Alexandre Hermann dirige l'orchestre. Un nouveau règlement est élaboré : l'association a pour but "d'encourager l'art musical, d'en propager le goût, et de faire œuvre de bienfaisance pour le pauvres de la ville". L'article 17 stipule que "chaque année deux concerts publics seront donnés au profit du bureau de bienfaisance". Dès 1850 la Société Philharmonique démontre son efficacité avec deux concerts, mais elle veut désormais marquer son renouveau par une action d'éclat : les 25 et 28 janvier, avec le concours d'un orphéon qui vient d'être créé, et après seulement vingt-cinq jours de répétitions, elle donne *Le Désert*, oratorio de Félicien David. C'est une phalange de 120 exécutants (soixante instrumentistes et soixante choristes hommes), qui, sous la direction d'A. Hermann, interprète cette œuvre orientalisante. Le succès est total, et les soirées du 25 et du 28 sont qualifiées de "nobles et glorieuses victoires"¹⁴. C'est aussi le début d'une période faste d'une douzaine d'années au cours desquelles les concerts se multiplieront. Dès 1851 Rochefort demande et obtient, à titre provisoire, son admission dans l'Association Musicale de l'Ouest; la Société Philharmonique prend rang pour l'organisation du Festival annuel qui se tiendra à Rochefort en 1853.

Pour son premier Festival, Rochefort voit grand. On fait coïncider l'événement musical (qui réunit plus de 300 amateurs) avec l'inauguration de la nouvelle Bourse (où se déroulent les concerts), et avec le lancement d'une frégate en présence du ministre de la marine. S'y ajoutent des courses de chevaux et un grand bal. Le programme est composé tant pour le premier soir (concert spirituel), que pour le deuxième (musique profane), d'une mosaïque de morceaux divers (fragments, extraits, courtes pièces) qui mettent en évidence des parties de solistes assurées par des artistes parisiens comme Alard, "le maître de l'école française de violon", expression que les rédacteurs des *Tablettes* reprennent à plaisir. Peu après l'événement, un article dithyrambique, signé A.F. (Alexis Follet ?), paraît dans la presse locale¹⁵. Mais les Rochelais, dans la *Charente-Inférieure*¹⁶, ont déjà dénoncé un festival qui "a fait fiasco" : "trop de distractions de tout genre", non-respect des statuts de l'Association Musicale (qui exigent l'exécution d'une grande composition religieuse), faiblesses d'interprétation...

La Société Philharmonique de Rochefort se drape dans sa dignité blessée, mais obtient d'organiser une deuxième fois le Festival en 1858. Cette fois-ci un grand oratorio figure au programme du premier soir, le 24 juillet : *L'Eden* de Félicien David, que servent un orchestre puissant (80 cordes) fermement dirigé par M. Hostié, le nouveau chef rochefortais, et de nombreux solistes "connus de l'Europe artistique". Un article des *Tablettes* souligne par de sobres louanges le succès de ce Festival salué par toute la presse régionale, et reconnaît au passage l'insuffisance de celui de 1853¹⁷. Seule fausse note, un article anonyme du *Courrier*¹⁸, journal rochelais, met en cause les compétences du chef rochefortais... De son côté, E. Simouneau distille cette remarque perfide : "il n'apparaît pas que les critiques de 1853 se soient produites avec autant de force en 1858"¹⁹.

Le troisième et dernier Festival organisé par la Société Philharmonique de Rochefort a lieu les 28 et 29 août 1863. Les concerts s'y déroulent dans la grande salle de la Bourse, réaménagée pour l'occasion. On y interprète une œuvre religieuse majeure, *l'Enfance du Christ* de Berlioz, compositeur diversement apprécié à Rochefort. C'est encore M. Hostié qui dirige l'orchestre et une pléiade de solistes de renommée nationale, avec à leur tête le fameux violoniste Alard qui interprète le *concerto pour violon* de Mendelssohn. Plus de 27 morceaux complètent le programme (symphonies, concertos, fantaisies, ouvertures, airs, duos, trios...). C'est un succès artistique et musical²⁰. Mais très vite on constate que les rétributions exorbitantes des solistes parisiens, devenus indispensables aux congrès, grèvent le budget de façon alarmante. La question financière est posée sans détour dans les colonnes des *Tablettes* dès le 9 septembre 1863 par Aristide Féty, l'un des commissaires du Festival. Il rappelle

¹⁴ *Tablettes* n°9, 1er février 1851.

¹⁵ *Tablettes* n°58, 27 juillet 1853.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ *Tablettes* n°60, 28 juillet 1858.

¹⁸ *Tablettes* n°61, 31 juillet 1858.

¹⁹ E. SIMOUNEAU, *op. cit.*, p. 41.

²⁰ *Tablettes* n°69, 2 septembre 1863.

la défection récente d'Angoulême pour les mêmes raisons, et laisse craindre désormais le désengagement financier du Conseil Municipal.

Le Rochelais Edouard Simouneau donne le coup de pied de l'âne. S'il porte un jugement positif sur la composition de Berlioz, il note que l'oratorio "eût été bien mieux apprécié si la négligence apportée aux répétitions n'eût considérablement nui à l'exécution". Il souligne par ailleurs les "résultats financiers catastrophiques" du Festival. Le déficit de près de 8000 f., dont 6000 de rétribution des solistes, sera comblé pour la plus grande partie par la bourse des organisateurs du congrès. Il ajoute : "Ce fut la fin de la Société Philharmonique de Rochefort qui ne put jamais se relever de ce coup terrible"²¹. On sait en fait maintenant qu'il n'en a rien été par la suite : la société rochefortaise donne des concerts dans les années 1880 (peut-être même avant), puis tout au long du XX^e siècle jusque dans les années 60 : cette étude reste à faire.

Si l'on se cantonne à la période analysée, la Société Philharmonique de Rochefort, hormis une douzaine d'années glorieuses, ne joue qu'un rôle anecdotique dans la vie musicale du Centre-Ouest, dominée par les sociétés rivales de La Rochelle, Niort et Poitiers. On peut toutefois constater que trois œuvres monumentales de la musique française sont interprétées à Rochefort, avec une prédilection marquée pour les compositeurs contemporains en vogue, comme Félicien David (*Le Désert*, *L'Eden*) ou très discutés comme Hector Berlioz (*L'enfance du Christ*). Son échec en 1863 semble davantage dû aux excès du vedettariat, mal maîtrisé à Rochefort, qu'aux strictes compétences musicales : de ce point de vue les associations plus aguerries résistent mieux à ce phénomène qui semble se généraliser dans les années 1850.

Philippe Duprat

²¹ E. SIMOUNEAU, *op. cit.*, p. 46.